CITADIA

Département du Morbihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Questembert - Planche Bourg

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	26/11/2001	05/12/2005	12/07/2008
Modification n°1			27/06/2011
Modification n°2			09/07/2012
Modification n°3			06/03/2017
Modification n°4			06/10/2025
Modification n°5			15/12/2025
Modification n°6			09/03/2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 09/03/2026

Echelle : 1/ 3000ème



Zonage PLU
Espace Boisé Classé (L130.1 du CU)
Emplacement réservé
Marge de recul
Périmètre SEVESO 1200m

Autres espaces et patrimoine bâti à protéger au titre de la Loi Paysage

Boisements
Cheminement piéton
Haie de moyenne, bonne ou très bonne qualité
Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
Arbre Isolé
Patrimoine bâti (voir annexe 5.6.)
Zone humide
Zone de présomption de prescription archéologique

Liste des emplacements

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Emprise
01	Voie nouvelle	Commune	15 ml
02	Station d'épuration	Commune	70 752 m²
03	Installations sportives et de loisirs	Commune	30 671 m²
04	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression des PN 408 et 409	Commune	11 946 m²
05	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression du PN 415	Commune	42 690 m²
05bis	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression du PN 415 : variante 5	Commune	22 454 m²
07	Accès piéton	Commune	382 m²
08	Equipements publics et logements	Commune	3462 m²
10	Aménagement de la "rocade Ouest"	Commune	93 m²
11	Aménagement de la "rocade Ouest"	Commune	489 m²
12	Aménagement de la "rocade Est"	Commune	459 m²
13	Elargissement de voirie	Commune	334 m²
14	Cheminement piéton	Commune	5 ml
15	Cheminement piéton	Commune	5 ml
16	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
17	Aménagement cyclable	Conseil Général	8 ml
18	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
19	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
20	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
21	Cheminement piéton	Commune	5 ml
22	Aménagement cyclable	Conseil Général	8 ml
22bis	Cheminement piéton	Commune	5 ml
23	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
23bis	Cheminement piéton	Commune	5 ml
24	Cheminement piéton	Commune	5 ml
25	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
26	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
27	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
28	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
29	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
30	Aménagement cyclable	Conseil Général	8 ml
31	Aménagement cyclable	Conseil Général	8 ml
32	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
33	Cheminement piéton + voirie	Conseil Général	12 ml
33bis	Aménagement cyclable	Conseil Général	8 ml
34	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
36	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
37	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
38	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
39	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
40	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
41	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
42	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
43	Aménagement cyclable + piéton	Commune	16 ml
44	Cimetière	Commune	55 682 m²
45	Aménagement du carrefour	Commune	9 075 m²
46	Aménagement espace public	Commune	383 m²
47	Equipements publics et logements	Commune	182 m²
48	Equipements publics et logements	Commune	1501 m²